

**Zeitschrift:** Bulletin d'apiculture de la Suisse romande : revue internationale d'apiculture  
**Herausgeber:** Edouard Bertrand  
**Band:** 5 (1883)  
**Heft:** 12

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Abonnements :

Partant de janvier.  
Suisse . fr. 4.— par an.  
Étranger » 4.50 » »



## Annonces :

Payables d'avance.  
20 centimes la ligne  
ou son espace.

# BULLETIN D'APICULTURE

## POUR LA SUISSE ROMANDE

Pour tout ce qui concerne la rédaction, les annonces et l'envoi du journal, écrire à l'éditeur M. EDOUARD BERTRAND, à Nyon (Vaud, Suisse).  
Toute communication devra être signée et affranchie.

SOMMAIRE. CAUSERIE. — SOCIÉTÉ ROMANDE, *Bibliothèque*. — *Sur la dimension des ruches*, Ch. Dadant. — *Chez les apiculteurs suisses*, T.-W. Cowan. — COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES, *Belle réussite d'élèves du Bulletin*, F. Marie-Joseph. — *Nouveau remède contre la loque*, H. Bauverd. — ANNONCES.

### CAUSERIE

Ceux de nos abonnés suisses qui n'auront pas renouvelé eux-mêmes leur abonnement recevront le numéro de janvier 1884 accompagné de notre remboursement et s'il en est qui ne désirent pas continuer à recevoir le *Bulletin*, ils nous obligeront en nous prévenant à temps par carte-postale.

Nos abonnés de l'étranger sont priés de nous faire parvenir le montant de leur souscription en un mandat postal (fr. 4.50), et ceux qui n'ont pas encore réglé l'année 1883 voudront bien ne pas attendre davantage pour s'acquitter. Enfin les personnes qui ne veulent pas renouveler leur abonnement sont priées de rendre le prochain numéro au facteur avec l'indication *refusé*; sinon ils seront considérés comme restant abonnés. Les retardataires nous rendraient service en prenant l'habitude de s'acquitter à cette époque-ci de l'année; nous saurions ainsi un peu mieux quels noms doivent être maintenus sur nos registres.

Plusieurs *sociétaires* étrangers n'ont pas encore envoyé leur cotisation 1883-84, qui est due depuis le mois de septembre (fr. 4).

Avant de terminer le sujet des abonnements, nous tenons à remercier cordialement ceux de nos fidèles adhérents qui font de la propagande en faveur du *Bulletin*; c'est la meilleure manière de nous témoigner l'intérêt qu'ils portent à notre œuvre et de la seconder.

Nous apprenons par le *Journal d'Agriculture* que l'exposition agricole internationale qui se tiendra à Amsterdam, du 25 août au 6 septembre 1884, comprendra 8 sections, dont une consacrée à l'apiculture.

Nous avons appris avec regret que M. Em. Hilbert, l'inventeur du

traitement de la loque par l'acide salicylique, absorbé qu'il est maintenant par de nouvelles et importantes occupations, ne pouvait plus consacrer le même temps qu'autrefois à son rucher et à sa correspondance apicole. Une lettre de M<sup>me</sup> Hilbert, reproduite par la *Bienen-Zeitung* de Nördlingen, n° 18, prie les nombreuses personnes qui ont adressé des questions à son mari, de l'excuser s'il ne leur a pas encore répondu. Nous avons, nous-même, demandé au grand apiculteur de Maciejewo s'il avait eu, dans ces derniers temps, l'occasion de faire de nouvelles observations relativement à son traitement. Un passage de la lettre de M<sup>me</sup> H. répond indirectement à notre question :

Mon mari m'a prié de dire qu'il est parvenu, depuis plusieurs années déjà, à se rendre maître du *mal-de-mai*, autrefois si répandu dans nos contrées, et cela simplement en se servant comme nourriture dès le printemps (après la première sortie) de miel étendu d'eau avec une légère addition de sel et d'acide salicylique. Depuis que mon mari procède de cette façon, non-seulement le *mal-de-mai* a disparu de son rucher, mais aussi la loque. Ce remède est du reste également efficace lorsque la maladie a éclaté.

A propos de ce *mal-de-mai*, dont il est question ici et qui se présente rarement chez nous, tandis qu'il est assez répandu dans le Nord, nous avons demandé à notre confrère de langue allemande, M. Jeker, de nous dire exactement ce que les Allemands désignent sous ce nom ; voici ce qu'il nous répond :

Souvent, au mois de mai, on remarque des abeilles se traînant péniblement ; elles sont incapables de voler et périssent au bout de quelques heures. Leur abdomen est gonflé et rempli d'excréments. Des apiculteurs croient que les abeilles périssent pour avoir visité la dent-de-lion ou d'autres fleurs après une gelée : le froid exercerait une influence pernicieuse sur le pollen ou le nectar. Les apiculteurs de l'Allemagne ne savent pas trop les causes de la *Maikrankheit*. Peut-être cette maladie, qui ne se déclare qu'au moment de la grande récolte, est-elle due à ce fait que les abeilles trouvant tant de miel oublient de manger du pollen et s'affaiblissent très vite.

Nous n'avons jamais observé la maladie décrite que sur une seule et même colonie et cela deux années de suite ; la ruche en question était l'une de celles dont nous avons parlé (*Bulletin* 1882, p. 142) comme ayant retenu dans ses parois l'humidité produite à l'intérieur ; cette humidité avait déterminé dans la peinture extérieure des boursoffures remplies d'eau. Aussi sommes-nous disposé, pour notre part, à attribuer la *maladie-de-mai*, ou constipation des abeilles, à l'humidité de la ruche. Notre collègue, M. Agassiz, de Moudon, a, croyons-nous, la même opinion sur la cause du mal et en défend, comme nous, ses colonies en peignant les ruches à l'intérieur (*Bulletin* 1879, p. 102).

Nous nous plaignions, le mois dernier, de n'avoir rien de mieux à donner sur l'Exposition de Zurich que notre propre appréciation. Justement, le *British Bee Journal* vient de commencer la publication d'une série d'articles sur ce sujet et nous ne pouvons mieux faire que d'en donner la traduction. L'auteur étant un juge compétent et désinté-

ressé, son étude présentera un réel intérêt et les quelques critiques bienveillantes qu'elle contient pourront éveiller l'attention de ceux que cela concerne.

Le *Bulletin* a traité dernièrement de la cristallisation des miels et, dans un article que nous publions aujourd'hui, il est question de l'action de l'acide formique sur le miel; voici une communication qui se relie à ces deux sujets; elle est extraite d'une lettre que nous recevons de M. le prof. Bieler, directeur des cours d'hiver, à Lausanne :

A propos de l'article de M. Siegwart, sans vouloir nier l'influence des facteurs d'ordre physique auxquels il attribue le grain de miel : concentration, nature du vase, agitation du fluide, etc., je me permettrai, quoique peu versé dans la partie (1), de soulever une question que je crois nouvelle; vous en ferez ce qu'elle méritera. Il s'agit du rôle de l'acide oxalique pour la cristallisation.

Dans les pays qui touchent au bas Danube, Turquie, Roumanie, on fait une sorte de confiture parfumée à la rose ou autre parfum, qui au lieu d'être transparente est comme une pommade, comme du miel figé, sans aucune transparence. Cette préparation s'obtient à l'aide du sel d'oseille que l'on ajoute à la masse sucrée (oxalate de potasse).

Or les personnes qui font des préparations microscopiques savent que dans beaucoup de plantes on rencontre des cristaux d'oxalates sous des formes très diverses, aiguilles, grumeaux. Il est probable que la mise en contact des cellules avec l'air provoque la cristallisation. En tous cas, l'acide oxalique, libre ou combiné, est fréquent dans les plantes.

A côté de cela, l'acide formique, qui joue un grand rôle dans le venin des abeilles, est un dérivé de l'acide oxalique. En chauffant de l'acide oxalique avec de la glycérine, l'acide formique se produit. Voilà trois éléments d'études que vous pourrez soumettre à vos savants amis.

Je dois ajouter que le sel d'oseille (vénéneux), ajouté à la confiture en quantité notable, ne produit pas d'effet nuisible. Il est probablement transformé. Il ne faut donc pas le chercher dans le miel, il faudrait plutôt constater sa présence dans les plantes mellifères.

M. F. Benton, l'intrépide apiculteur américain qui a déjà couru de si grands dangers, lors de son expédition à Bornéo et à Ceylan à la recherche de l'*Apis dorsata*, a de nouveau vu la mort de près, l'an dernier, tandis qu'il était en Syrie occupé à monter un rucher. Après une attaque de fièvre et deux de choléra, à Beyrouth, il a dû, lors de l'insurrection d'Égypte, se cacher dans un petit village du Mont-Liban pour échapper au fanatisme surexcité des musulmans. Dès que sa santé l'a permis, il est rentré en Europe, avec sa femme, en passant par Chypre, Rhodes, Chio, la Grèce, Corfou et la Carniole pour y étudier les abeilles de ces contrées. Au mois de janvier, il repartira de Munich, où il a fixé sa résidence, pour aller chercher à Chypre et en Syrie une cargaison de reines et de colonies. C'est ainsi que, pour cet

(1) M. Bieler n'est pas apiculteur, mais il veut bien, nos collègues le savent, se livrer à des observations microscopiques au bénéfice de notre confrérie, et nous constatons avec plaisir qu'il prend aussi intérêt à d'autres questions ayant trait à l'apiculture.

apiculteur enthousiaste, notre paisible métier s'est changé en une vie de fatigues, d'aventures et de périls de toute espèce. Si notre tentative d'acclimater les abeilles de Chypre à Nyon n'a pas encore donné grand résultat, c'est peut-être notre faute ou celles des circonstances locales, car nous devons reconnaître que les races d'Orient, celle de Syrie principalement, deviennent de plus en plus en faveur tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis et que, fréquemment, nous lisons dans les journaux des rapports très favorables sur leur compte. Elles sont évidemment appelées, comme les Italiennes et les Carnioliennes, à rendre des services pour les croisements. Il paraît bien établi aujourd'hui que les abeilles croisées judicieusement sont les plus productives ; voilà plusieurs années que nous l'avons constaté et signalé.



## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### BIBLIOTHÈQUE

Il est accusé réception avec remerciements des ouvrages suivants :

*Le Rucher Vaudois*, par B. Berney, 1826, offert par M. Victor Taverney, de Jongny.

*Le Bulletin de la Société d'Apiculture d'Alsace-Lorraine*, années 1882 et 1883, offert par la Société d'Alsace-Lorraine.



### LA DIMENSION DES RUCHES

Un apiculteur français m'écrit : « Je crois que votre ruche est trop grande pour la France, qui est moins favorable que les Etats-Unis à la culture des abeilles. Une grande ruche élève, à la vérité, plus d'abeilles qu'une petite ; mais cette grande population, dans une contrée peu mellifère, doit manger beaucoup plus proportionnellement qu'une petite et le résultat définitif doit être en faveur de la petite. J'en conclus que la capacité doit être en rapport avec la richesse mellifère de la contrée. »

Je pourrais répondre que les localités les moins favorables à l'apiculture peuvent être et sont réellement, en certaines années, aussi favorisées que les plus riches par la floraison et par le temps propice, et que ma ruche, munie comme elle l'est d'une planche de partition qui permet de la diminuer, présente en même temps les avantages d'une grande et d'une petite ruche ; mais je vais entrer plus profondément dans le sujet.

Supposons que vous habitez une localité qui ne peut, année moyenne, nourrir que 50 petites colonies. Si vous réduisez le nombre de ces colonies à 25, logées en grandes ruches, il est évident que ces 25 colo-

nies ne s'affameront pas plus que ne s'affamaient les 50 petites, malgré l'augmentation de ponte des reines qui pourra être double. On sait aussi qu'il faudra proportionnellement moins d'abeilles pour soigner le couvain et pour les travaux de l'intérieur des ruches. Il est en outre hors de contestation que les 25 grandes populations, logées largement et à l'aise, n'essaieront pas, ou n'essaieront que fort peu ; enfin que chacune d'elles, dans les jours de bonne récolte, rapportera à sa ruche au moins deux fois autant de miel que chacune des petites, quand même sa population ne serait pas tout-à-fait double en nombre ; car c'est un fait reconnu qu'une population double d'une autre récolte trois fois autant.

Si donc nous supposons que la récolte principale ne dure que 8 jours, et que chacune de vos 50 petites ruchées rapporte en moyenne 2 kilog. par jour, soit 16 kilog. par colonie pour récolte de 8 jours, nous devons admettre que chacune des grandes ruchées, dans les mêmes conditions de temps et de floraison, rapportera au moins le double, soit 32 kilog. au moins pour les 8 jours, en moyenne, par colonie.

Les 16 kilog. emmagasinés par les petites ruchées, si la récolte cesse sans retour, en juillet par exemple, devront l'alimenter non-seulement jusqu'à l'ouverture de l'hiver, mais suffire pour sa nourriture jusqu'en mars. Vous ne pourrez donc y toucher, à moins que vous ne vous décidiez à nourrir, pour rendre aux colonies l'équivalent, sans y trouver d'autre profit que la peine de prendre et de redonner.

Quant aux 25 colonies en grandes ruches, le cas est différent. Elles ont, non pas seulement 16, mais 32 kilog. La récolte, pour elles, a cessé comme pour les petites ruchées ; mais cette cessation de récolte arrête la ponte chez elles comme chez les petites colonies ou la réduit aux mêmes proportions. Il ne leur faudra donc pas plus de miel qu'aux petites pour traverser l'automne et l'hiver, car je ferai remarquer que l'abeille adulte mange peu comparativement au couvain et que, comme la vie des ouvrières adultes en été est très courte, leur nombre se trouve bientôt notablement réduit.

Alors, comme la provision de la grande ruche s'élève à 32 kilog. ; comme 16 kilog. seront suffisants pour l'alimenter, vous pouvez lui enlever sans crainte la moitié de son miel, soit 16 kilog.

Voilà ce qui explique comment l'apiculteur à grandes ruches considère comme passable une année qui n'a pas rapporté un atôme de miel au propriétaire de petites ruches.

Si nous calculons que ce surplus de 16 kilog. vaut au moins 24 fr., nous trouvons que la différence de prix d'achat, entre la grande et la petite ruche, est plus que payée.

Mais il y a plus : comme chacune des 25 colonies supprimées a pu être vendue une quinzaine de francs, ce prix vient encore en déduction du déboursé nécessaire pour la transformation de petites ruches en grandes, et le bénéfice clair et net est encore plus grand que je ne l'ai montré d'abord.

Ch. DADANT.

## CHEZ LES APICULTEURS SUISSES

(Traduit du *British Bee Journal* des 15 novembre et 1<sup>er</sup> décembre.)

### N<sup>os</sup> 1 et 2. L'EXPOSITION DE ZURICH

Je m'étais proposé, avant de parler de l'Exposition, de donner la description de quelques-uns des ruchers les plus importants et les mieux tenus de la Suisse, ainsi que de l'outillage et des divers modèles de ruches que j'y ai trouvés en usage, mais un correspondant du *British Bee Journal* ayant attiré l'attention sur cette exposition (page 208), je m'en occuperai en premier lieu, surtout parce qu'il en donne une fausse idée par plusieurs observations que je serai bien aise de rectifier. (1)

Je crains bien que « O. W., Bickley, Kent, » n'ait pu consacrer à la Section d'apiculture qu'une bien faible partie des quelques heures dont il disposait en traversant Zurich et cela ne me surprend point, car dans les 41 Groupes qui formaient l'ensemble de l'Exposition, il y avait à voir beaucoup de choses présentant un grand intérêt; peut-être aussi, lorsque « O. W. » est arrivé aux abeilles, qui formaient la sous-division VI du Groupe 26 de l'Agriculture, était-il trop fatigué pour avoir pu accorder autre chose qu'un coup-d'œil superficiel aux objets exposés. Il est étrange qu'il ait pu trouver les ruches assez semblables aux nôtres, tandis qu'elles en diffèrent d'une manière très frappante et que les arrangements pour le magasin à miel diffèrent certainement aussi. Les extracteurs présentent également quelques différences; mais il est curieux qu'« O. W. » ait choisi pour exemple une forme qui a été déjà abandonnée dans notre pays il y a quelques années et qui était fortement désapprouvée par les jurés et les principaux apiculteurs de la Suisse. (2) Comme j'ai consacré une semaine à l'Exposition et passé la plus grande partie de mon temps à l'apiculture, j'espère que les observations que j'ai pu faire auront de l'intérêt pour les lecteurs du *Journal* et que quelques idées pourront être utiles.

L'Exposition de Zurich avait ceci de particulier que tout ce qui y était présenté avait été fabriqué ou produit en Suisse et qu'on n'y avait rien admis du dehors, de sorte qu'on y pouvait étudier sans difficulté les industries du pays. Bien que la Suisse soit un petit pays ne comptant guère plus de 2 3/4 millions d'habitants et que, par le fait de ses montagnes escarpées, il s'y trouve beaucoup de terres qu'on ne peut utiliser pour la culture (environ un quart de la surface totale) il n'y a pas de contrée dont les habitants soient plus industriels, et l'exposition en était la démonstration oculaire. L'exposition occupait un grand espace découvert, sur les deux

(1) Ce correspondant avait, entr'autres, dit que les cadres des ruches étaient carrés et que les ruches étaient assez semblables aux modèles anglais. Puis il avait signalé comme une amélioration la disposition d'un extracteur dans lequel les rayons sont placés dans un plan incliné et non vertical, et où la toile métallique est remplacée par des ficelles tendues. Réd.

(2) M. Bertrand, président de la Société Romande d'apiculture et éditeur du *Bulletin d'Apiculture pour la Suisse Romande*, m'avait aimablement invité à assister au Congrès des apiculteurs suisses, qui devait se tenir à Zurich. Je l'accompagnai, ainsi que M. de Layens, apiculteur français distingué et auteur de *L'Élevage des Abeilles*, et je me souviendrai toujours avec plaisir des dix jours fort agréables, et profitables en ce qui me concerne, que j'ai passés avec eux. T.-W. C.

rives de la Sihl, reliées par des ponts temporaires, et englobait une promenade et un parc publics. En dedans de l'enceinte s'étalait une série de bâtiments élégants affectés aux divers départements. Celui qui attirera notre attention est celui de l'Agriculture, Groupe 26, et spécialement la Section VI, *Bienenzucht* (Apiculture). Dans cette section il y avait 243 exposants, répartis comme suit : miel 118 ; cire 24 ; ruches isolées 37 ; ruches groupées ou pavillons 13 ; extracteurs 12 ; presse à cire 1 ; instruments 17 ; travaux scientifiques 21. L'apiculture est donc bien représentée dans ce département qui était, comme c'est d'habitude le cas chez nous, constamment rempli de spectateurs témoignant de l'intérêt. C'était là l'Exposition Permanente, ouverte dès le 1<sup>er</sup> mai et contenant les produits de l'année dernière et pas d'abeilles vivantes. Les produits de cette année, ainsi que les abeilles, se trouvaient dans un autre département situé dans le jardin ; j'aurai à en parler plus tard. Les apiculteurs suisses, par suite des différences de langue, forment deux branches distinctes. Ceux de langue allemande, représentés par le *Verein Schweizer. Bienenfreunde*, qui ont adopté le style de ruches allemand et ses diverses modifications, et ceux de langue française, représentés par la *Société Romande d'Apiculture*, qui ont commencé l'apiculture moderne plus tard et ont adopté les plus récents perfectionnements des ruches s'ouvrant par le haut. Ceux des Alpes de langue italienne se consacrent plutôt à l'élevage des reines, pour le commerce des reines italiennes, qu'à la production du miel.

*Ruches.* — Il y a en présence deux systèmes de ruches à rayons mobiles, savoir : celles à plafond fixe s'ouvrant par derrière comme les ruches allemandes, et celles s'ouvrant par le haut comme les nôtres. Les ruches à l'allemande sont les plus nombreuses. Elles étaient réunies par deux, par quatre, par six, et il y en avait même quelquefois un plus grand nombre associées dans la même armoire ou *pavillon*, comme on dit ici. Les avantages des ruches du style allemand sont : qu'on peut les réunir ensemble dans un très petit espace, placées côte-à-côte ou les unes au-dessus des autres en plusieurs étages. Quelques pavillons dans l'exposition temporaire contenaient jusqu'à 46 ruches et si, comme dans ceux-là, une petite chambre est ménagée en arrière, l'apiculteur peut opérer dans ses ruches sans crainte des pillardes. Ces ruches conviennent pour l'hivernage, les colonies se tenant chaud les unes les autres. Ces avantages ne sont cependant pas à comparer avec ce qu'on évite d'inconvénients par l'emploi des systèmes s'ouvrant par le haut. Par exemple, si vous voulez examiner un rayon central, vous devez sortir la moitié des cadres avant de l'atteindre, ou bien si c'est le rayon le plus rapproché du trou-de-vol qu'on veut visiter, tous les cadres doivent être sortis et entreposés dans une caisse. C'est un désavantage, mais cela permet à quelqu'un ne disposant que d'un espace restreint, de placer 50 ruches là où l'on n'en placerait que deux ordinaires.

Il y a d'autres inconvénients que j'aurai l'occasion de mentionner en décrivant les ruchers que j'ai visités. Ces ruches sont munies de cadres de diverses dimensions ; les principaux sont celui de Blatt, qui a la forme du nôtre, c'est-à-dire qu'il est plus long que haut, et celui connu sous le nom de Burki-Jeker, qui a environ 14 1/4 pouces de haut sur 11 1/8 de large. On emploie environ dix de ces cadres. La plupart des ruches sont très ornementales d'aspect ; et dans le but d'éviter les pertes de reines, leurs entrées sont peintes de différentes couleurs.

Parmi les ruches s'ouvrant par le haut, il y avait celles adoptées par les

cantons de langue française : la Dadant, qui est une modification de la Langstroth, et la Layens, ruche contenant 20 cadres. J'aurai occasion de parler de toutes ces ruches lorsque je décrirai les ruchers que j'ai visités et j'en donnerai les dimensions au bénéfice de ceux qui voudraient les expérimenter. Nos amis suisses ne visent pas à la production du miel en rayons, leurs ruches sont donc organisées en vue d'obtenir du miel à extraire. Il y avait aussi deux ou trois modifications de ces ruches, dont l'une, bien confectionnée, en paille, avait des réglottes au lieu de cadres. Toutes ces ruches étaient à doubles parois et très bien construites, et quant au prix elles supportaient bien la comparaison avec celles qu'on fabrique en Angleterre. Il n'y avait point de ces ruches coûtant 4 ou 5 L. s. (100 à 125 fr., Réd.) comme on en voit à nos concours, mais le prix moyen d'une bonne ruche pratique est d'environ 20 francs ou 16 sh. Il y avait quelques ruches en paille de premier ordre, faites de cordons de 1 1/2 pouce d'épaisseur et de taille à satisfaire même M. Pettigrew. J'ai vu aussi quelques ruches en paille très analogues au modèle adopté par l'Association des Apiculteurs Anglais; seulement, les hausses au lieu de contenir des sections (boîtes) étaient de simples caisses basses. Puis des caisses carrées d'environ 5 pouces de hauteur, qu'on empile sur trois ou quatre de hauteur et qui rappellent le système Stewarton, et des ruches rustiques faites de troncs d'arbres évidés, semblables à celles qu'on voyait au dernier concours de Londres. Cette dernière forme n'est pas rare dans les ruchers de montagne; elle a un aspect rustique, mais c'est tout ce qu'on peut dire en sa faveur. Grâce à la courtoisie des commissaires de la Section, j'ai pu ouvrir et examiner tout ce qui était exposé, privilège que n'avait pas le public en général.

*Miel.* — Au centre du département se trouvait un beau pavillon (dont on a pu voir le dessin page 235). Le miel en flacons, dont il y a environ 300 spécimens différents, y est disposé en gradins formant des pyramides; l'ensemble fait un très bon effet. Grâce à l'adoption d'un flacon uniforme, l'étalage était rendu plus facile. Un premier prix est échu à M. Theiler, propriétaire de 256 ruchées, pour miel d'excellente qualité. Ce monsieur avait récolté l'année dernière 6000 livres de miel et possède un pavillon contenant 115 colonies. Les variétés de miel étaient très remarquables et le miel récolté dans les vallées avait une tout autre apparence et un goût différent de celui récolté sur les montagnes. L'un des miels les plus délicieux que j'aie jamais goûté est sans contredit celui provenant d'un rucher situé à une altitude de 6165 pieds, le rucher permanent le plus élevé de la Suisse, appartenant à M. J. Michael, sur la Bernina. En extrayant le miel à différentes saisons, les apiculteurs suisses obtiennent différentes sortes de miel qui participent de l'arôme des fleurs prédominant à chaque époque. Il y avait du miel provenant du cerisier, de la dent-de-lion, qui est beaucoup plus abondante ici que chez nous, du trèfle, du sainfoin, du sarsasin et même de la miellée des sapins, qui a un goût spécial de sapin. Une particularité remarquable que présente le miel, c'est que, tandis que celui recueilli dans les vallées a une couleur foncée et un goût prononcé, celui des montagnes est plus pâle et n'a pas un goût aussi accentué. Le dernier doit cela à la plus grande variété de fleurs sur lesquelles les abeilles trouvent à butiner sur les montagnes; c'est aussi pour cela que ce miel a un arôme plus fin. Le flacon adopté officiellement contient environ 1 1/2 livre et a un couvercle de verre appuyant sur un rond de caoutchouc

par dessus lequel s'engage à pas de vis un anneau de métal blanc; en serrant celui-ci on ferme le flacon hermétiquement et il peut ensuite être placé dans n'importe quelle position sans qu'il y ait danger de coulage. Les flacons sont faits par les Siegwart frères, à Kussnacht. Toutes les étiquettes étaient uniformes et avaient été dessinées spécialement pour cela. Il n'y a pas de pays où l'on produise du meilleur miel qu'en Suisse, et les apiculteurs y ont cet avantage de pouvoir, lorsque la récolte est terminée dans la vallée, transporter leurs ruches sur la montagne, pour obtenir une seconde récolte, avantage qui n'est pas fréquemment à la portée des apiculteurs dans beaucoup d'autres contrées. Les apiculteurs, ainsi que je l'ai déjà dit, visent principalement à obtenir du miel à extraire; aussi, comme on pouvait s'y attendre, ce qu'il y avait d'exposé en fait de miel en rayons était peu de chose, et ce peu n'avait pas bonne apparence et était inférieur à ce qu'on voit dans nos concours.

*Extracteurs.* — Bien qu'il y eût douze extracteurs exposés, je ne crois pas que ces instruments eussent eu grand succès en Angleterre. La plupart étaient volumineux et lourds; un très bon modèle cependant était établi selon le principe américain et semblable à celui connu sous le nom d'*Excelsior*. (1) Les Suisses extraient leur miel à la fin de la récolte et ne font pas passer à l'extracteur les rayons contenant du couvain, de sorte qu'ils n'ont pas à demander à leurs instruments autant de précision que nous, qui extrayons continuellement pendant la récolte. Les cages sont carrées et disposées pour quatre rayons. Quelques-unes ont les côtés inclinés et le treillis métallique y est remplacé par de la ficelle tendue. C'est un ancien système qui a été abandonné, parce que les ficelles fléchissent quand la cage est mise en mouvement, de sorte que les rayons courent le danger d'être brisés. De même l'inclinaison des côtés est une défectuosité, vu que le haut de la cage décrit un plus grand cercle que le bas et que par conséquent la force centrifuge agit davantage en haut qu'en bas et n'extrait pas le miel également partout. Pour obtenir le meilleur résultat, il faut que les rayons soient placés sur le côté, de façon à ce que les cellules soient inclinées dans une direction opposée à celle dans laquelle la cage tourne. Il y en avait dont le treillis était fait de lames de bois, d'autres mus par un engrenage à axe horizontal, avec manivelle de côté; d'autres à pédale; d'autres avec le moteur en-dessous, et enfin plusieurs à moteur à friction.

J'en ai remarqué un qui avait les cages comme le *Rapid*, mais avec un bassin tournant. La plupart étaient établis sur des supports en bois et étaient évidemment destinés à rester des meubles à perpétuelle demeure dans le laboratoire. L'un d'eux était d'une construction très compliquée. Il avait environ trois pieds de diamètre, avec une massive charpente en fonte supportant six bras auxquels étaient suspendues six cages. Au-dessus de cette charpente se trouvait un autre cercle de fonte avec un engrenage à dents pour faire tourner les cages. Le tout était si compliqué qu'on s'étonne qu'il se soit trouvé quelqu'un pour inventer une pareille machine. Le coût enfin en était tel qu'il fallait être millionnaire pour s'en rendre acquéreur et il aurait fallu un ingénieur pour en surveiller la marche. J'ai trouvé tous les extracteurs coûteux et trop lourds, à l'exception de celui établi d'après le système américain.

*Divers.* — Un grand nombre de petits objets étaient exposés, tels que couteaux à désoperculer, enfumoirs, couteaux à découper les cellules

(1) Exposé par J. Moccand, à Chêne (Genève).

maternelles, instruments pour fondre la cire; tout cela assez semblable à ce qu'on voit chez nous. Les enfumoirs sont d'après le modèle Bingham, mais j'ai trouvé la plupart des soufflets un peu petits et faibles de ressort. Un enfumoir présentait un perfectionnement réel; au moyen d'un emboîtement à baïonnette, le fourneau peut être séparé du soufflet, de sorte qu'on peut facilement mettre l'enfumoir dans sa poche. Le purificateur à cire solaire de Dubini était aussi exposé, mais la chaleur du soleil en Angleterre est à peine suffisante pour qu'on puisse l'employer sous cette forme chez nous; si, cependant, on le fait à doubles parois avec deux vitres et tout ce qui est en bois peint en noir, selon le modèle que j'ai exposé au concours de Londres, la chaleur du soleil est suffisamment concentrée pour fondre la cire rapidement. Les nourrisseurs sont très simples, consistant seulement en plateaux de fer-blanc qu'on engage sous les partitions par une ouverture ménagée pour cela. On renverse dessus deux ou trois bouteilles qui, grâce à une légère inclinaison, laissent échapper le sirop au fur et à mesure que les abeilles l'absorbent. On voyait un fumigateur d'un modèle simple pour le traitement des ruches loqueuses par l'acide salicylique, mais j'aurai à y revenir quand je parlerai de la loque. Des tenailles pour sortir les cadres, des pipes pour enfumer, des masques de toile métallique pour garantir l'opérateur des piqûres, une presse à cire et une quantité d'autres petits articles trop nombreux pour être mentionnés. Je ne dois pas omettre de signaler une brosse de l'invention de M. L. Fusay, pour brosser les abeilles des rayons, vu qu'elle est particulièrement bien adaptée au but. Elle a environ 15 pouces de long avec un manche; la largeur de la brosse est d'environ 1½ de pouce, elle est faite de crins fins, semblables à ceux qu'on emploie pour les brosses à chapeaux et longs d'un peu plus de deux pouces. La brosse est assez longue pour que toutes les abeilles puissent être brossées du rayon d'un seul coup. Il y avait une grande quantité de feuilles gaufrées fabriquées avec la machine Root; leur couleur variait beaucoup, quelques-unes étaient presque blanches. La cire exposée était de toutes les nuances, mais il y avait dans la manière de la présenter un perfectionnement que nous pourrions bien adopter. Tous les spécimens étaient de dimensions uniformes et coulés dans des moules de forme spéciale.

Les murailles du bâtiment étaient très joliment décorées. D'un côté c'était une fresque représentant un paysage; au premier plan un arbre à la branche duquel était suspendu un énorme essaim, et au pied de l'arbre une ruche en paille non moins énorme préparée pour le recevoir; à droite, deux ruches en paille gigantesques d'où sortaient des flots d'abeilles allant butiner dans les champs voisins. Sur les autres parois étaient suspendues les photographies de quelques grands pavillons et de divers ruchers connus; celle, entr'autres, d'un pavillon de 300 ruches appartenant à M. Blatt, un vétéran de l'apiculture dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance. Il y avait aussi les portraits des grands apiculteurs suisses, de F. Huber, à qui nous sommes redevables de la ruche à rayons mobiles; de Gerster, dont le nom est lié à celui de l'extracteur à cire suisse (1); de P. Jacob et de J. de Géliou, auteurs bien connus, et beaucoup d'autres. De grands diagrammes du professeur Dodel-Port, de Zurich, représentant la fécondation des fleurs par les abeilles. Contre le mur, une vitrine très intéressante montrant à combien d'usages la cire peut être employée; elle ne

(1) Plus usité et plus connu en Angleterre et en Amérique que chez nous. Réd.

contenait pas moins de 22 articles, savoir : gravure sur verre ; peinture en couleurs à la cire ; cire modelée ; cire blanchie ; cosmétique ; cire à cirer le fil ; cire à boucher ; encaustique ; onguent à la cire ; taffetas ciré ; différentes formes de mèches cirées ; cérat ; moulage de dents ; préparations anatomiques en cire ; tuyaux d'écume-de-mer ; cols glacés à la cire ; allumettes de cire ; feuilles gaufrées ; cierges ; médailles ; photographie. Bien peu de gens se font une idée de l'infinité d'emplois divers que trouve la cire dans les arts et l'industrie.

Une grande étagère vitrée contient les ouvrages des auteurs suisses et dans le nombre figurent beaucoup de livres de prix ou rares, traitant des abeilles et de leur culture. Parmi les herbiers de plantes mellifères, il faut signaler deux albums exposés par M. Kramer. L'un contient des fleurs arrangées par groupes ; sur l'une des pages sont les fleurs des pâturages ; sur une autre les fleurs de jardin ; puis les fleurs des haies ; celles des forêts, des montagnes. L'autre album se composait d'environ 100 feuilles, dont chacune contenait trois ou quatre spécimens très bien séchés, ayant gardé leurs couleurs. Chaque fleur était munie de son nom botanique et du terme allemand, avec l'époque de sa floraison et des observations sur la qualité et la quantité du miel qu'elle donne. Il y avait aussi des tables synoptiques de statistique indiquant la floraison de chaque plante, la période de la plus grande production de miel et la durée de la floraison. Une vitrine, contre le Pavillon, exposée par M. Theiler, contenait 45 spécimens, d'environ 9 pouces carrés, de rayons de tout âge depuis un jour jusqu'à 16 ans, puis des cellules maternelles à tous les degrés de développement ; des rayons de mâles ; des feuilles gaufrées en partie travaillées par les abeilles et des larves dans leurs divers degrés de développement, conservées à l'alcool.

Parmi les choses les plus dignes de mention, il y a des tableaux graphiques de M. Kramer, contenant des observations recueillies pendant trois années et qui ont demandé une énorme dose de travail et de patience. Les observations ont été faites trois fois par jour et relatent l'état, 1° de la lune ; 2° de la température ; 3° du baromètre ; 4° de l'hygromètre ; 5° du temps, tel que vent, rosée, gelée, orage, neige, pluie, clarté du ciel, proportion des nuages, soleil ; 6° la quantité de pluie tombée ; 7° la dose de lumière ; 8° la quantité de miel récoltée ; 9° la consommation du miel. La température, la marche du baromètre et de l'hygromètre sont représentées par des lignes verticales, le vent par des lettres et les autres observations par des signes de diverses couleurs. La quantité de miel récoltée est marquée par une épaisse ligne rouge verticale, la quantité consommée par une épaisse ligne bleue et la différence qui en résulte, constituant le miel réellement acquis, est représentée par une ligne noire. M. Kramer espère qu'au moyen d'une série de telles observations scientifiques, conduites systématiquement pendant un certain nombre d'années, on arrivera à découvrir les lois qui régissent la sécrétion du nectar par les fleurs. C'est une œuvre considérable, exigeant une somme de travail immense et de grande valeur pour les apiculteurs. Ne se trouvera-t-il pas, parmi nos apiculteurs anglais, des personnes en position d'entreprendre un travail semblable, car ce n'est que si la chose est faite en plusieurs endroits simultanément qu'on peut arriver à des résultats satisfaisants ? C'est une entreprise laborieuse qui ne doit être tentée que par ceux qui sont prêts à poursuivre les observations systématiquement.

Le dernier travail scientifique à signaler et en même temps le plus intéressant est celui du D<sup>r</sup> A. de Planta. Ici le résultat de sept années d'un labeur ardu est représenté dans deux petites vitrines situées à gauche du Pavillon des miels. Pendant sept ans le D<sup>r</sup> de Planta s'est livré à des expériences dans le but de déterminer les corps constituants du miel, car il a trouvé celui-ci différent du nectar des fleurs, puis de déterminer également quel rôle le pollen joue dans sa production. Une fiole contenait du pollen pris sur des fleurs de noisetier et treize autres fioles les corps constituants du pollen. Le D<sup>r</sup> de Planta m'a expliqué la difficulté qu'il a eue à se procurer la quantité nécessaire de pollen et qui eût suffi pour détourner bien des gens de poursuivre les expériences. Même difficulté à se procurer une quantité suffisante de nectar ; celui-ci était recueilli au moyen d'une pipette et cacheté immédiatement dans des tubes pour prévenir la formation de bactéries. Les constituants étaient présentés dans six fioles, mais dans le nombre il ne s'est pas trouvé d'albumine coagulée. Il voulut ensuite découvrir les constituants de la salive de l'abeille, mais la difficulté était d'en avoir en quantité suffisante. Sachant que la salive est facilement dissoute dans la glycérine, il pila un grand nombre de têtes d'abeilles dans un mortier et fit dissoudre la salive qu'elles contenaient dans de la glycérine, dont il réussit ensuite à la séparer. Il a trouvé que, par le moyen de la salive, diverses substances contenues dans le nectar sont converties en d'autres substances qui apparaissent seulement dans le miel. Ces dernières étaient contenues dans huit fioles ; les constituants du miel étaient dans douze fioles ; et les expériences ont prouvé que le miel subit un certain changement en passant par l'abeille, dont la salive joue un rôle très important en produisant ce changement. On trouve de l'albumine coagulée dans le miel, tandis qu'on n'en trouve pas dans le nectar. Il a été dit plus haut qu'on avait pris grand soin de cacheter les tubes en recueillant le nectar, pour empêcher la formation de bactéries, qu'est-ce donc qui empêche le miel de se décomposer ? Le D<sup>r</sup> de Planta a trouvé de l'acide formique dans le miel ; or cet acide est, comme on le sait bien, un très puissant préservatif. Le pollen emmagasiné (*bee-bread*, pain d'abeilles ; nous n'avons pas de mot correspondant en français, Réd.) fut ensuite analysé et il se trouva contenir du pollen, du miel et de la salive. Les expériences faites sur la cire ont démontré qu'elle contenait de l'acide cérotique, de la myricine et de la salive, de sorte qu'il est évident que la salive est un élément très important dans les produits de la ruche. Des abeilles furent nourries de diverses substances, telles que miel seul, miel et sucre, sucre et jaune d'œuf, sucre seul, dextrine de sucre et eau de roses, gélatine et sucre ; et les rayons obtenus avec ces substances étaient exposés ; il y en avait de diverses couleurs ; ceux provenant du sucre étaient les plus blancs ; venaient ensuite ceux obtenus avec le mélange de gélatine et de sucre ; 3<sup>o</sup> sucre et miel ; 4<sup>o</sup> miel seul et ceux provenant des autres substances étaient tout à fait bruns. Dans une autre vitrine se trouvaient 24 spécimens de cire des différentes contrées du globe ; toutes, sans exception, entrent en fusion à une température de 63 à 64° C. Telle est l'œuvre du D<sup>r</sup> de Planta ; elle tenait dans deux petites vitrines, mais est d'un immense mérite scientifique. Je suis certain que tous les apiculteurs devront lui être reconnaissants de ses travaux, ainsi qu'à M. Kramer des siens, et leur souhaiter le succès dans leurs recherches futures. Toute l'organisation de l'Exposition d'apiculture leur avait été confiée et c'est à leur infatigable activité qu'il faut en attribuer la réussite. On

pouvait bien attendre cela des deux hommes qui se sont voués aux travaux que j'ai décrits par pur amour de la science.

Une partie du jardin de l'Exposition était consacrée aux spécimens vivants de la flore apicole. Ils étaient plantés en bordures et étiquetés. Lorsque je visitai l'Exposition, la plupart des plantes avaient fini de fleurir, mais les pieds étaient encore là. La collection avait été réunie et arrangée par M. Kramer, dont j'ai déjà mentionné les herbiers.

Dans mon prochain article je décrirai l'Exposition temporaire et le congrès des apiculteurs suisses.

TH.-W. COWAN.

---

## COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES

---

*(Nous insérerons avec plaisir et toutes les fois que cela sera possible les communications qui nous seront adressées, mais nous déclinons toute responsabilité pour les opinions ou théories de leurs auteurs.)*

---

### LA CAMPAGNE DANS L'INDRE

#### *Belle réussite d'élèves du Bulletin.*

---

A l'éditeur du *Bulletin*,

Nous avons l'honneur de vous adresser un petit compte-rendu des opérations que nous avons faites et des résultats que nous avons obtenus en apiculture.

Nous avons commencé notre rucher au printemps de 1882, en transvasant en ruches Dadant cinq ruches communes sans chapiteau, provenant d'une ferme. Ceux qui les possédaient se contentaient, comme tous les gens du pays, de quatre à cinq livres par ruche et croyaient encore faire une bonne année.

L'année dernière, un temps désastreux rendit nos abeilles inactives devant trois hectares de choux gardés pour graines et magnifiquement fleuris pendant près d'un mois. Il en fut de même pour la récolte du sainfoin ; bref, ce fut une année de disette.

Le printemps de cette année s'est annoncé sous de plus heureux auspices. Nos cinq colonies étaient en très bon état au sortir de l'hiver. En stimulant la ponte nous avons pu obtenir des populations assez nombreuses pour le temps de la récolte du sainfoin. Malheureusement, nous nous étions procuré un peu tard des rayons gaufrés, car nous ne possédions de rayons à hausses que pour trois ruches. Il a donc fallu bâtir au moment de la grande miellée. En partageant le travail de construction entre nos cinq ruches, nous avons réussi à faire construire des rayons pour cinq autres hausses, de sorte qu'aujourd'hui nous possédons des bâtisses pour huit ruches. En somme nos abeilles ont construit cette année huit kilog. de rayons gaufrés, tant grands que petits (représentant en surface 49 grands rayons Dadant).

Nos cinq colonies, dans les conditions ci-dessus, dont trois ont eu double hausse, ont récolté 124 kilog. de miel de sainfoin et 87 1/2 k. de miel de toutes fleurs. Nous avons eu l'honneur, monsieur, de vous envoyer cinq échantillons de ces différents miels. (1)

(1) Deux de sainfoin aussi beaux qu'exquis, deux de couleur brune de seconde qualité et un intermédiaire.

Réd.

Une année aussi favorable nous a permis d'augmenter notre petit rucher et de le porter de cinq à neuf colonies. Voici ce que nous avons fait. Après la récolte du sainfoin, nous avons transformé une de nos meilleures ruchées à onze cadres et bien garnie de cellules maternelles, en quatre essaims, dont trois possédant trois cadres avec deux cellules maternelles et l'autre deux cadres seulement avec la reine. En stimulant la ponte des jeunes reines et en fortifiant les essaims tantôt avec un rayon de couvain et de miel, tantôt avec un rayon de miel principalement, rayons pris dans les autres ruches, nous sommes parvenus à faire de bonnes ruchées. Nous avouons que nous avons dû compléter les provisions d'hiver de ces essaims.

Nous omettions de vous dire que nous avons eu un essaim naturel très fort, sorti trois semaines avant la formation des essaims artificiels. Nous l'avons logé dans une ruche garnie de bâtisses avec pollen (8 cadres) et pouvons dire que nous en avons usé et abusé. Il a été d'une grande ressource pour le rucher, soit en bâtissant rapidement des rayons gaufrés, soit en fournissant de nombreux couvain et du miel aux essaims artificiels. Il va sans dire qu'il a ramassé ses provisions d'hiver. Sa sortie nous a surpris, car nous ne l'avons aperçu que le lendemain matin. Sans doute qu'un alvéole maternel nous avait échappé à l'inspection, car nous en avons détruit cette année une quantité, jusque dans nos essaims artificiels. C'était vraiment une année à essaimage.

Si le temps est propice l'année prochaine au moment de la grande miellée et que nos ruches soient bien préparées, nos abeilles auront, à 20 m. du rucher, à butiner sur deux hectares de sainfoin, magnifique jusqu'à ce moment, sans compter plusieurs autres à quelques cents mètres de distance. Il est fâcheux que les abeilles ne butinent point sur les fleurs des carottes, que nous cultivons en grand chaque année pour graines. Nous ne les y apercevons que lorsque la floraison est en grande partie passée; probablement qu'elles trouvent mieux et plus abondamment ailleurs. Les terres légères et calcaires dominant dans notre localité.

Nous avons expérimenté l'inconvénient, que vous avez signalé dans le *Bulletin*, d'employer les rayons à grandes cellules dans le magasin à miel et nous sommes disposés à les mettre de côté dès que nous serons assez pourvus de rayons d'ouvrières.

Un abonné du *Bulletin* avait recommandé les chiffons légèrement nitrés pour enfumer les ruches; nous nous en sommes bien trouvés. Cette fumée les rend inoffensives et semble leur faire oublier qu'on les a opérées, ce qui n'avait pas lieu, tant s'en faut, lorsque nous nous servions de toute autre fumée. Elles attaquaient à d'assez grandes distances, tandis qu'on peut travailler après l'opération à quelques pas du rucher, et nous n'avons point remarqué que cette fumée ait nui soit à la ponte des reines soit au couvain.

Nous nous servons maintenant de gants faits de toile neuve de chanvre, bonne à faire des draps, et qui sont les moins dispendieux parce qu'ils sont durables et, de plus, faciles à manœuvrer. Nous évitons de les laver quoique noircis par l'enfumeur, afin de conserver à la toile sa rudesse. Voilà un an que nous nous en servons sans piqure. Jusqu'à ce moment toute autre espèce de gants ne nous avait pas satisfaits.

Daignez agréer, etc.

F. Marie-Joseph.

Abbaye de Fontgombault (Indre), 20 novembre 1883.

En réponse à nos questions, notre honorable correspondant complète son rapport comme suit :

Le nourrissage, au printemps, a consisté simplement en cinq litres de sirop de sucre blanc que nous étendions selon les circonstances. En été et à l'automne, c'est à peine si nous avons employé deux ou trois livres de miel ou eau miellée. Trente kilog. de miel distribués aux essaims à l'automne ont été prélevés sur les 212 1/2 k. de miel récolté. Chaque colonie a de 24 à 25 livres de provisions. Nous nous faisons honneur d'être des élèves du *Bulletin*.

En résumé : 5 colonies au printemps ont produit *net* 182 1/2 k. de miel, plus 4 essaims, et il a été bâti l'équivalent de 49 grands rayons Dadant (ou 608 décimètres carrés de rayons). La dépense a été de 8 k. de feuilles gaufrées, destinées à servir bien des années, plus 5 k. de sirop, et le rucher se compose à la fin de la saison de 9 bonnes colonies, ayant chacune de 24 à 25 livres de provisions. Voilà un beau résultat pour des commençants.

---

## NOUVEAU REMÈDE CONTRE LA LOQUE

A l'Editeur du *Bulletin*,

Je n'avais jamais eu la loque et je l'ai importée chez moi par une ruche en fort mauvais état, achetée près de Versoix. Je n'avais pu prendre avec moi celle que j'avais choisie et on me l'a changée pour me l'apporter. Cette colonie périt au printemps de 1882 et fut pillée. (Ruche en bois à *rayons fixes* que je ne pouvais visiter, les rayons étant collés des quatre côtés ; elle était composée de trois caisses, à peu près comme celles de M. de Ribeaucourt et serrées les unes contre les autres par une grosse chaîne.)

Quand je m'aperçus de la maladie, trois ruches étaient déjà perdues sur les onze que j'avais. Aux autres j'enlevai les deux ou trois plus mauvais rayons et je versai à plusieurs reprises, dans un des coins de la ruche où il n'y avait pas d'abeilles, quelques gouttes d'essence toute pure d'eucalyptus globulus, que je reçois directement de Grasse. Je m'en sers beaucoup, et avec grand succès, pour combattre les inflammations de gencives et faire des injections pour désinfecter les poches purulentes des abcès ouverts, etc.

J'employai les vieux rayons une fois nettoyés, après les avoir trempés dans de l'eau parfumée avec l'essence. Mes ruches reprirent tout de suite vie et entrain et cette année je n'ai pas raperçu trace de loque.

Par précaution, j'ai parfumé le sirop que j'ai donné cet automne aussi avec de l'essence et j'attribue à cela la vie et la vivacité de mes abeilles très tard en automne. Dès qu'on touchait au couvert, elles montaient en foule faire face à l'intrus. Le parfum donné au sirop est très agréable. Cette essence est, vous le savez, antifebrile, antiscorbutique, anti-inflammatoire. De plus, elle a le grand avantage de ne pas être acide et de n'être pas poison, comme tous les salicylates.

Je me suis si bien trouvé de ce nouveau remède et il est si simple que je désirerais que des personnes ayant le temps de suivre plus régulièrement que moi leurs colonies, en fissent l'essai.

On pulvérise maintenant l'eucalyptus dans les opérations chirurgicales au lieu de salicylate. Il y a six ans que je m'en sers comme désinfectant dans les opérations de bouche, caries, etc.; c'est ce qui m'a donné l'idée de l'employer contre la loque.

Recevez, etc.

H. BAUVERD.

Genève, 10 décembre 1883.

Voilà encore un cas où la loque a été propagée par une ruche à rayons fixes.

M. Bauverd nous avait offert cet été de faire l'essai du traitement aux Allévays, mais nous n'avions plus de colonies malades lorsqu'il nous a écrit.

---

## Deuxième voyage à Chypre et en Syrie.

Je reviendrai en avril 1884 d'un voyage en Orient, en rapportant avec moi de 100 à 200 ruchées d'abeilles de provenance directe.

Reine chypriote ou syrienne : avant le 1<sup>er</sup> juin, fr. 25; juin, juillet et août, fr. 22.50. — Sur six reines rabais de 5% et sur dix reines rabais de 10%. Franco avec garantie. Les reines envoyées sont celles qui se distinguent par leur beauté et leur fécondité. Les commissions données maintenant, avec paiement anticipé, jouissent d'un rabais additionnel de 10%.

Georgenstrasse, 8, Munich (Bavière).

Frank BENTON.

---

## A VENDRE

quelques colonies Dadant, ainsi que plusieurs ruches du même système chez H. Borel, à Nyon

---

## FONDERIE DE CIRE D'ABEILLES

de MM. VALLON et Cie.

Usine à vapeur à Vals, près le Puy (Haute-Loire, France).

**Achat et vente de cires fondues et en rayons.**

---

## BULLETIN D'APICULTURE

POUR LA SUISSE ROMANDE

Volume 1880

» 1881

» 1882

» 1883

} chaque année, port compris : Suisse, fr. 2.60; étranger, fr. 2.80.

Pour les nouveaux sociétaires : le complément du volume 1882. Prix, port compris : Suisse, fr. 2.10; étranger, fr. 2.30.

Il est fait un rabais aux Sociétés pour les abonnements de l'année courante pris en bloc.

On reprend à fr. 4.— les volumes 1879 reçus franco en bon état; paiement en timbres-poste.